

# Les Filles du roi débarquent du bateau sous la supervision de Monseigneur de Laval (1663)





# Louis XIV et les Filles du Roi (1663-1673)

Le 24 Février 1663, le roi Louis XIV décide de terminer le mandat de la Compagnie des Cent-Associés fondée en 1627 et charger la **Compagnie des Indes Occidentales** de gérer la colonie de la Nouvelle-France

Il constate alors qu'il y avait un grave déséquilibre hommes/femmes au Canada. Avant cette date, les intérêts privés (traite des fourrures) favorisent la migration d'engagés mâles. Pour combler cette lacune, Louis XIV a décidé d'envoyer plusieurs contingents de « Filles du roi » au Canada. Celles-ci sont des femmes célibataires et quelques veuves dont le roi favorise la migration en Nouvelle-France entre 1663 et 1673

Les quelque **770-1000 filles** qui débarquent au cours des 10 années citées furent appelées « Filles du roi »

Un recensement de 1666 révèle que l'on dénombrait dans la colonie 719 célibataires masculins âgés de 16 à 40 ans pour seulement 45 filles célibataires dans la même tranche d'âge



# Les Filles du roi

L'année 1663 marque un changement majeur dans l'histoire de la Nouvelle-France. Devant les difficultés vécues par la colonie depuis sa fondation, le roi Louis XIV décide de reprendre en main l'administration et le développement de ses territoires en Amérique du Nord. Il constate le déséquilibre démographique causé par l'absence de politique migratoire des anciens administrateurs voués à l'exploitation des ressources naturelles. Il n'y a pas assez de femmes en Nouvelle-France pour assurer son peuplement

Pour répondre à cette impasse démographique, Louis XIV décide de favoriser le passage de jeunes femmes célibataires, appelées les **Filles du roi**, depuis la France jusqu'à la colonie, en vue de les marier aux colons et d'encourager la formation de familles

Cette immigration féminine, amorcée en 1663, est dirigée par l'intendant des finances du royaume, Jean-Baptiste Colbert, appuyé à partir de 1665 par le premier intendant de la Nouvelle-France, Jean Talon. Entre 1663 et 1673, des centaines de jeunes femmes acceptent ainsi de migrer vers la colonie en échange d'avantages consentis par le roi. Ce dernier assure non seulement leur traversée à ses frais, mais s'engage de plus à les vêtir et, pour certaines, les munir d'une dot d'au moins 50 livres afin de faciliter leur union



# Les Filles du roi

En 1663, 38 Filles du roi viennent s'établir en Nouvelle-France; 36 d'entre elles font partie du premier contingent arrivé le 22 septembre 1663. Des femmes assurent la direction des cohortes qui suivent. **Québec** dispose alors d'un bâtiment érigé par Talon où logent temporairement les Filles du roi avant qu'elles ne se dispersent également à **Montréal** et **Trois-Rivières**

À Montréal, les Filles du roi sont notamment accueillies par **Marguerite Bourgeoys** et elles choisissent elles-mêmes leur mari

Pendant dix ans, elles sont entre 764 et 1 000 à profiter de cette initiative royale et à s'installer dans la colonie. Le taux de natalité en Nouvelle-France atteint alors les 63 naissances par 1 000 habitants (Québec, 2019 taux 9,9)

Conséquemment, les Filles du roi ont largement contribué à faire **doubler la population coloniale de 1666 à 1672**

# Louis XIV et les Filles du Roi (1663-1673)

Cette décision de l'administration française contribua de façon très significative à la consolidation de la Colonie de Nouvelle-France. La venue des Filles du roi au Canada et celle des 400 soldats du Régiment Carignan-Salières qui décidèrent de demeurer au Canada en 1668, sont probablement les deux principaux contributeurs à la pérennité de la Colonie de Nouvelle-France en Amérique du Nord

Selon un article du Journal de Montréal en date du 7 mai 2018, pas moins de **3,555,591 individus** étalés sur 15 générations sont des descendants des « Filles du roi »





# Régiment Carignan-Salières



Régiment de Carignan-Salières. — 1665.

En 1665, pressé de sauver sa colonie de Nouvelle-France, **Louis XIV** consent à lui apporter son aide et envoie 1 300 soldats du régiment Carignan-Salières (commandé par le lieutenant général Alexandre de Prouville de Tracy) pour combattre les Iroquois (Agniers aussi appelés Mohawks par les Anglais) qui tuent les colons et pillent la colonie

Comme première étape, les hommes du régiment construisirent sur les rives de la rivière Richelieu, les forts Saint-Louis, Sainte-Thérèse et Richelieu afin de renforcer leurs positions contre les Iroquois qui utilisaient cette rivière comme voie d'attaque. Avec l'aide de ces établissements les Français pouvaient contre attaquer les Iroquois



# Régiment Carignan-Salières

**Deux expéditions:** La première était menée par le gouverneur Courcelle en janvier et février 1666, mais elle s'est soldée par un échec complet, Courcelle ne parvenant pas à trouver les villages Agniers dans les horribles tempêtes de l'hiver. De plus, ses soldats n'étaient même pas habitués aux rigueurs de l'hiver, eux qui étaient en Nouvelle-France depuis cinq mois à peine. Parti avec cinq cents hommes, Courcelle ne devait revenir qu'avec quatre cent quarante d'entre eux, perdant soixante hommes au froid et à quelques embuscades des Agniers

Cependant la deuxième fut conduite à l'automne 1666 et fut dirigée par le général Tracy, motivé par une haine personnelle des Iroquois, qui avaient récemment tué son neveu. Mais plutôt que de faire face aux quelque 1,200 hommes du régiment, les Iroquois quittèrent leurs villages avant que Tracy les ait rejoints. L'armée française ne trouva pas de résistance, hormis des obstacles naturels comme des rivières et des montagnes. Tracy décida alors de piller et brûler cinq villages Agniers. Huit mois plus tard, en mars 1667, la paix était signée entre Iroquois et Français

Sa mission terminée, le régiment Carignan-Salières était démobilisé, mais environ **400 soldats et officiers** choisirent de rester définitivement en Nouvelle-France



# Régiment Carignan-Salières

Après l'accomplissement de sa mission de pacification des nations iroquoises de 1666-1668, le régiment de Carignan-Salières est rappelé en France en 1668. Désireux de promouvoir le peuplement de la colonie, le roi offre des terres aux soldats et officiers qui souhaitent s'y établir. Ils sont près de 400 à être démobilisés et à profiter de cette opportunité. De ce nombre, **283 se marient dans les années subséquentes, notamment avec des Filles du roi**

En s'établissant au pays, les soldats du régiment de Carignan-Salières ont contribué de manière importante au développement de la Nouvelle-France. Ils comptent de nos jours de nombreux descendants au Québec et en Amérique du Nord et ont laissé une marque durable

